



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.1/47/10
6 novembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
PREMIERE COMMISSION
Point 105 de l'ordre du jour

PLANIFICATION DES PROGRAMMES (PROGRAMMES 1, 2 et 7)

Lettre datée du 5 novembre 1992, adressée au Président de la Première Commission par le Chef de la délégation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à la Première Commission de l'Assemblée générale

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer comme document de la Première Commission le texte de la lettre qui vous a été adressée au titre du point 105 de l'ordre du jour, le 4 novembre 1992, par les délégations des pays suivants :

Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République fédérale tchèque et slovaque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Turquie.

(Signé) M. C. S. WESTON

Annexe

POINT 105 DE L'ORDRE DU JOUR : PLANIFICATION DES PROGRAMMES

A la 2e séance de la Première Commission, le 8 octobre 1992, vous avez appelé l'attention sur le fait que l'Assemblée générale avait renvoyé à la Commission, outre les points habituels relatifs au désarmement, à la sécurité internationale et à l'Antarctique, la partie du point 105 (Planification des programmes) ayant trait aux programmes 1, 2 et 7 du plan à moyen terme pour la période 1992-1997. Les Etats Membres soussignés ont examiné ces questions et leurs vues sont consignées ci-après.

Nous avons examiné les documents établis par le Secrétariat sur chacun de ces trois programmes [A/47/6(Prog. 1), A/47/6(Prog. 2) et A/47/6(Prog. 7)] et étudié les rapports correspondants du Comité du programme et de la coordination (CPC), qui était saisi de ces documents à la reprise de sa trente-deuxième session, du 31 août au 18 septembre 1992.

Il nous semble qu'il conviendrait que la Première Commission décide d'adresser à la Cinquième Commission un message unique, adopté par consensus et dont le texte serait ainsi conçu :

"La Première Commission appuie les propositions du Secrétariat touchant les révisions proposées au plan à moyen terme pour la période 1992-1997, telles que modifiées par le Comité du programme et de la coordination à la reprise de sa trente-deuxième session."

Nous tenons à exprimer notre soutien particulier à la recommandation du CPC, tendant à ajouter dans l'ancien paragraphe 7.42 du document A/45/6/Rev.1 une référence à la résolution 46/36 L, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, entre autres, d'établir et de tenir, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, un Registre des armes classiques. Au paragraphe 7 du projet de résolution A/C.1/47/L.18, le Secrétaire général est prié de veiller à ce que des ressources suffisantes soient mises à la disposition du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour la tenue du Registre. Dans son rapport intitulé "Nouvelles dimensions de la réglementation des armements et du désarmement dans la période de l'après-guerre froide" (A/C.1/47/7, par. 36), le Secrétaire général a assuré la Commission que l'Organisation ferait de son mieux pour que le Registre puisse servir avec efficacité et succès les Etats Membres.

Nous appuyons sans réserve les efforts entrepris par le Secrétaire général pour restructurer l'Organisation et renforcer son efficacité. Dans le contexte de ces efforts et dans les limites des ressources globales dont dispose l'Organisation, nous comptons qu'une fois réorganisé, le Bureau des affaires de désarmement sera doté des effectifs voulus pour pouvoir non seulement établir et tenir le Registre et la base de données sur le désarmement mais aussi s'acquitter efficacement des autres tâches prioritaires

qui lui ont été confiées dans le domaine du désarmement. Nous attendons avec intérêt les propositions du Secrétaire général à cet égard dans le projet de budget-programme pour le prochain exercice biennal. A court terme, nous espérons qu'il fera bon usage de la latitude dont il dispose.
